

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°102 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD-CADRE ET DE L'ACCORD DE MANDAT
SIGNES LE 16 MARS 2024 ENTRE LE BURKINA
FASO ET LA BANQUE ISLAMIQUE DE
DEVELOPPEMENT (BID) POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES
BOBO-BANFORA-FRONTIERE DE LA COTE
D'IVOIRE ET BANFORA-ORODORA (PRéBBO)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Moussa SAWADOGO**, rapporteur.

Août 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 29 août de 12 heures 18 minutes à 12 heures 54 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord-cadre et de l'Accord de mandat signés le 16 mars 2024 entre le Burkina Faso et la Banque islamique de développement (BID) pour le financement du Projet de réhabilitation des routes Bobo-Banfora-frontière de la Côte d'Ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu le mardi 06 août 2024 de 09 heures 15 minutes à 11 heures 45 minutes une séance d'appropriation dudit projet de loi. A cette occasion, le député Moussa SAWADOGO a été désigné comme rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les jeudis 22 et 29 août 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, la Commission du développement durable (CDD), saisie pour avis, était représentée par la députée Mariam SIDIBE.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Adama Luc SORGHO, Ministre des Infrastructures. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du Projet ;

- objectifs de développement et description du Projet ;
- montant total et conditions du financement de la BID.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- l'assurance que les entreprises chargées des études de faisabilité sont différentes de celles qui seront chargées de la mise en œuvre des mesures visant à améliorer les impacts environnementaux et sociaux ;
- la période à laquelle les études mentionnées au niveau de la Composante C, où il est fait mention au point iii « *d'études liées à l'impact social et environnemental* », ont été/ou seront réalisées ;
- le coût des différentes activités prévues dans la Composante A du présent Projet ;
- la nature exacte des biens qui seront acquis et la liste des achats déjà effectués par la BID dans le cadre de la première phase du Projet ;
- les résultats concrets attendus de ce Projet ;
- le sort réservé au projet d'autoroute Ouagadougou-frontière de la Côte d'Ivoire après ce Projet de réhabilitation ;
- l'indice actuel d'accessibilité rurale au Burkina Faso et le niveau de cet indice à l'issue de la réalisation du Projet ;
- les localités dans lesquelles les postes de pesage et de péage seront réalisés ;
- la réalisation d'ouvrages de qualité, et résilients dans le cadre du présent Projet ;
- la date de la dernière réhabilitation de la route Bobo-Niangologo-frontière de la Côte d'Ivoire ;
- l'évaluation de la quantité des marchandises transportées sur ce tronçon par an ;

- l'opportunité de mentionner la contribution nulle du Gouvernement concernant le financement du Projet ;
- la question de la non implication des sapeurs-pompiers dans la réalisation des projets routiers ;
- la largeur prévue pour les chaussées dans le cadre de ce Projet.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification des présents accords permettra :

- la réhabilitation du tronçon de la route Bobo-Banfora-frontière de la Côte d'Ivoire et du tronçon de la route Banfora-Orodara ainsi que la réalisation des travaux connexes associés ;
- l'accroissement du commerce régional en facilitant les échanges économiques ;
- l'amélioration de la sécurité routière et la réduction du coût du transport des marchandises ;
- le désenclavement des localités concernées.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité recommande au Gouvernement de :

- veiller scrupuleusement à la qualité des travaux ;
- réaliser un centre de secours des sapeurs-pompiers à Orodara pour faciliter le secours routier.

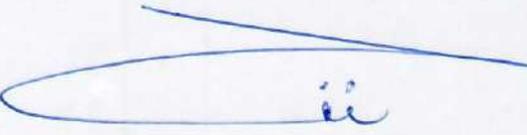
Ouagadougou, le 29 août 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Moussa SAWADO

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE |
|------------|---------------------------------|------------------|----------------------------|
| 1. | ZOUNGRANA Daniel | FDS | Président |
| 2. | THIOMBIANO Y. Fayçal Harold | FDS | 1 ^{er} Secrétaire |
| 3. | SAWADOGO Moussa | FVR | 2 ^e Secrétaire |
| 4. | OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine | OSC | Membre |
| 5. | COULIBALY Sié François d'Assise | PDCE | Membre |
| 6. | DIALLO Ousmane | PP | Membre |
| 7. | SAVADOGO Pawindé Edouard | PDCE | Membre |
| 8. | COULIBALY Sibiri | FDS | Membre |
| 9. | BIKIENGA Boubacar | FDS | Membre |
| 10. | YELKOUNI Herman | PP | Membre |
| 11. | COULIBALY Wiloho | PP | Membre |
| 12. | GANSONRE Marc Bertin | OSC | Membre |

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE | JUSTIFICATIF |
|------------|-----------------|------------------|---------|--------------|
| 1. | TRAORE Boureima | FVR | Membre | Malade |
| 2. | SOMA Abdoulaye | PP | Membre | Mission |

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

| N° D'ORDRE | NOM(S) ET PRENOM(S) | FONCTION |
|------------|---|---------------------------------|
| 1. | ZABSONRE Issouf | Conseiller technique |
| 2. | BAKYONO/BAYALA Estelle | Administrateur parlementaire |
| 3. | BAMOGO Jérôme | Administrateur parlementaire |
| 4. | NASSA Etienne | Administrateur parlementaire |
| 5. | TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde | Assistante de direction |
| 6. | OUEDRAOGO Nestor | Agent de liaison |